

LISTE DES DOCUMENTS A DEPOSER SUR IP2-0.COM – RUBRIQUE « DOCUMENTS »

CONCERNANT LE PROJET DE CROISSANCE DE L'ENTREPRISE

- Business plan / présentation du projet de la création à ce jour puis présentation du projet de développement : étude de marché (concurrence, clientèle cible), plan commercial et de communication, organisation (moyens humains, investissements, fournisseurs, ...)
- Bail
- Situation et plan du local
- Devis (matériel professionnel, agencement et travaux éventuels sur le local, assurance ...)
- Fiches de poste pour les recrutements prévus
- Copie des statuts et Kbis
- DIP et contrat de franchise ou de licence
- Autres documents valorisant l'état d'avancement et la réalité commerciale (lettre d'intention, devis/facture, promesse de mission, projet de contrat d'engagement de sous-traitance ...)

DETAILS SUR LA PARTIE FINANCIERE – FAIT ET TAMPONNE PAR L'EXPERT COMPTABLE DE L'ENTREPRISE

- Plan de Financement initial et prévisionnel sur 3 ans
- Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans (avec prévisions mensuelles et explications du CA prévisionnel)
- Plan de trésorerie sur 12 mois (avec calcul du BFR)
- Bilan et compte de résultat détaillés et/ou liasses fiscales (3 dernières années) et arrêté comptable pour l'exercice en cours

DANS LE CADRE D'UN PROJET DE CROISSANCE EXTERNE PAR REPRISE DE FONDS DE COMMERCE OU RACHATS DE PARTS

- Promesse / protocole d'accord (avec GAP, statuts et kbis de l'entreprise actuelle)
- Bilan et compte de résultat détaillés et/ou liasses fiscales (3 dernières années) et arrêté comptable pour l'exercice en cours
- Bail en cours

SI HOLDING OU CREATION D'UNE HOLDING

- Statuts ou projet de statuts
- Kbis (si entreprise déjà existante)
- Prévisionnel sur 3 ans
- Bilan et compte de résultat détaillés et/ou liasses fiscales (3 dernières années) et arrêté comptable pour l'exercice en cours si la holding est déjà créée

INFORMATIONS SUR LE(S) PORTEUR(S) DE PROJET

- CV du (des) associé(s)
- Copie de la pièce d'identité recto-verso du (des) associé(s) - **OBLIGATOIRE**
- Pour les demandeurs d'emploi indemnisés ou non, bénéficiaires de l'allocation de retour à l'emploi (ARE) : justificatif d'inscription à Pole Emploi - **OBLIGATOIRE**
- Pour les professions réglementées : justificatifs autorisant l'exercice de l'activité